



CH-3003 Berne, SBFI/BGB/met

Aux

- offices cantonaux responsables de la formation professionnelle
- organisations du monde du travail
- autres milieux intéressés

n/ref : huy
Berne, 23.05.2018

Abrogation du guide pour la validation des acquis de l'expérience dans la formation professionnelle initiale

Madame, Monsieur,

Le guide pour la validation des acquis de l'expérience dans la formation professionnelle initiale de septembre 2010 (guide) a accompagné la mise en place de la validation de l'expérience et a constitué une base importante dans ce contexte. Dans le cadre du projet «Certification professionnelle pour adultes», les contenus du guide ont été transférés dans d'autres documents. Par conséquent, le guide est abrogé par le présent courrier.

La procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience est désormais décrite dans le *Manuel Formation professionnelle initiale pour adultes* du 27 septembre 2017 ainsi que dans la *Réglementation relative à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience* spécifique à la profession. Selon cette réglementation, la validation des acquis de l'expérience constitue une «autre procédure de qualification», reconnue à ce titre par le SEFRI en vertu de l'art. 33 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (RS 412.10) après audition des cantons. Les modèles pour la *réglementation relative à d'autres procédures de qualification* et le *Manuel Formation professionnelle initiale pour adultes* sont disponibles à l'adresse suivante: www.sbf.admin.ch/diplome-professionnel-adultes.

Les *conditions de réussite pour la validation des acquis de l'expérience* actuellement en vigueur et régies par le guide de 2010 ainsi que les procédures de qualification afférentes restent applicables au plus tard jusqu'à l'abrogation de l'*ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale* de la profession en question.

Nous vous remercions de votre engagement en faveur de la validation des acquis de l'expérience et restons à votre disposition pour tout renseignement.

Meilleures salutations,

Rémy Hübschi

Chef de la division Formation professionnelle et continue

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Rémy Hübschi
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
www.sbf.admin.ch